



HAL
open science

CEPERC - Centre d'épistémologie et d'ergologie comparatives

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. CEPERC - Centre d'épistémologie et d'ergologie comparatives. 2011, Université Aix-Marseille 1, Centre national de la recherche scientifique - CNRS. hceres-02030604

HAL Id: hceres-02030604

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02030604>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur
l'unité :

Centre d'Epistémologie et d'Ergologie Comparatives
(CEPERC)

sous tutelle des
établissements et organismes :

Université Aix-Marseille

CNRS

Janvier 2011



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur l'unité :

Centre d'Epistémologie et d'Ergologie Comparatives
(CEPERC)

sous tutelle des
établissements et organismes :

Université Aix-Marseille

CNRS

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glorieux

Janvier 2011



Unité

Nom de l'unité : Centre d'Epistémologie et d'Ergologie Comparatives (CEPERC).

Label demandé : UMR.

N° si renouvellement : 6059.

Nom du directeur : Mme Gabriella CROCCO.

Membres du comité d'experts

Président :

M. Gerhard HEINZMANN, Université Nancy 2, Archives Henri Poincaré, au titre du CoNRS.

Experts :

Mme Francesca ALESSE, Istituto per il Lessico Intellettuale Europeo e Storia delle Idee / Consiglio Nazionale delle Ricerche (ILIESI-CNR), Italie.

Mme Viviane FOLCHER, Université Paris 8 Vincennes Saint Denis.

M. Jean-Christophe GODDARD, Université Toulouse 2 - Le Mirail.

M. Valéry LAURAND, Université Michel de Montaigne Bordeaux 3.

M. Jean-Jacques SZCZECINIARZ, Université Paris 7-Diderot, au titre du CNU.

Représentants présents lors de la visite

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M. Charles Ramond.

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Denis BERTIN, VP CS Université Aix-Marseille 1.

Mme Sandra LAUGIER, DAS INSHS, CNRS.



Rapport

1 • Introduction

- Date et déroulement de la visite : 17 janvier 2011

La visite avait lieu dans la bibliothèque du CEPERC, salle A 631, 6^e étage de la faculté des lettres, 29 Robert avenue Robert Schuman, 13621 Aix-en-Provence. Elle s'est parfaitement déroulée selon le schéma suivant :

- 12h30 : huis clos du comité d'experts ;
- 12h45 : entretien avec les tutelles ;
- 13h15 : déjeuner ;
- 14h45 : entretien avec l'UR ;
- 16h15 : entretien individuel avec un enseignement-chercheur à sa demande ;
- 16h30 : entretien avec le personnel administratif ;
- 17h00 : entretien avec les doctorants ;
- 18h00 : entretien avec la directrice de l'UMR ;
- 18h15 : huis clos du comité d'experts ;
- 18h30 : fin de la visite.

L'entretien avec l'UR a été précédé d'une présentation de l'unité par sa directrice et les responsables d'axes. La discussion qui suivait montrait l'engagement des chercheurs en faveur de leur laboratoire. Les réponses aux questions posées par les membres du comité émanaient de plusieurs chercheurs et enseignants-chercheurs.

- Historique et localisation géographique de l'unité et description synthétique de son domaine et de ses activités :

La rencontre du président du conseil scientifique, M. Denis BERTIN, a permis au comité d'avoir une vue d'ensemble de la situation à Aix-Marseille : à partir du prochain plan, il n'y n'aura plus qu'une seule université comportant 140 unités de recherche dont 30 en SHS. Dans le cadre du plan « Campus », le bâtiment qui héberge les deux unités rattachées au Département de philosophie, à savoir le CEPERC et l'IHP (Institut d'Histoire de Philosophie, EA) sera enfin réhabilité. Bien que la présidence de l'université soit consciente qu'un rapprochement des deux unités pourrait jouer un rôle fédérateur (elles atteindraient alors une masse critique ce qui augmenterait la visibilité de la philosophie à l'intérieur des SHS de l'établissement), l'héritage historique impose d'abord une démarche plus prudente et l'acceptation de la demande de reconduction des deux unités. Une recommandation plus appuyée dépendra du résultat de l'évaluation des deux unités.

Le laboratoire fut fondé par M. Gilles-Gaston GRANGER et constitue un des fleurons des Unités de Recherche dans le domaine de l'épistémologie. Il possède une excellente bibliothèque spécialisée, mais est hébergé dans des locaux au Campus « Schuman » à Aix, qui commencent à vieillir. Heureusement, la réhabilitation est prévue pour bientôt.

Le laboratoire n'ayant pas d'équipes formellement reconnues, la présentation de ses trois axes par leurs responsables a cependant fait apparaître une structuration bien articulée entre « Logique, théorie du symbolisme, ontologie formelle » (axe 1), « Mathématiques, physique et biologie » (axe 2) et « Philosophie de l'Economie et des sciences sociales et Ergologie » (axe 3).



L'originalité du laboratoire se décline selon trois perspectives : L'aspect comparatif - cher à son fondateur - la transdisciplinarité et l'attention portée à l'histoire et à l'histoire des sciences. Impliquée dans la demande de Labex « Méditerranée », porteuse d'un projet ANR blanc « Gödel », d'un PICS, d'un FIR et d'une convention avec l'INRS dans le domaine de l'ergologie, d'un second projet ANR obtenu par un enseignant-chercheur nouvellement recruté, l'unité a accueilli neuf post-docs et visiteurs étrangers. Elle accueille 33 doctorants dont 4 bénéficient d'un contrat doctoral et 2 d'une bourse CIFRE. Elle est par ailleurs impliquée dans 5 Masters.

- **Equipe de Direction :**

Mme Gabriella CROCCO (directrice).

M. François CLEMENTZ (directeur adjoint).

Il existe un conseil de laboratoire, où siègent les enseignants-chercheurs, les chercheurs, 3 thésards et les personnels administratifs.

Aucun problème notable n'a été soulevé quant à la gouvernance de l'équipe et la collégialité des décisions.

- **Effectifs de l'unité : (sur la base du dossier déposé à l'AERES) :**

	Dans le bilan	Dans le projet
N1 : Nombre d'enseignants-chercheurs (cf. Formulaire 2.1 du dossier de l'unité)	12	11
N2 : Nombre de chercheurs des EPST ou EPIC (cf. Formulaire 2.3 du dossier de l'unité)	4	4
N3 : Nombre d'autres enseignants-chercheurs et chercheurs y compris chercheurs post-doctorants (cf. Formulaire 2.2, 2.4 et 2.7 du dossier de l'unité)	13	12
N4 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs titulaires (cf. Formulaire 2.5 du dossier de l'unité)	4	4
N5 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs non titulaires (cf. Formulaire 2.6 du dossier de l'unité)	0	
N6 : Nombre de doctorants (cf. Formulaire 2.8 du dossier de l'unité)	33	
N7 : Nombre de personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	12	14

2 • **Appréciation sur l'unité**

- **Avis global sur l'unité :**

Le laboratoire a une production scientifique remarquable, étayée par 532 titres au total, dont 107 OS et 11 monographies individuelles. Globalement, l'articulation en trois axes reflète bien les thématiques traitées.

Le comité d'experts a félicité la directrice pour son dynamisme et la qualité du travail scientifique effectué par l'unité. Le CEPERC dispose d'une formation doctorale assez brillante en quantité (24 thèses soutenues dans la période, 31 thèses en cours) et en qualité et d'un soutien administratif efficace. L'unité est bien pourvue de personnels administratifs qui accompagnent la recherche d'une manière efficace. Les documents et tableaux mis à la disposition du comité lors de la visite sont un modèle du genre.



- **Points forts et opportunités :**

Un point fort est l'excellent travail accompli sur les textes visant à produire des publications d'inédits, d'éditions annotées critiques, de traductions (projet éditorial sur Kurt Gödel, un commentaire sur l'édition de « La science et l'Hypothèse » de Henri Poincaré, et celles relatives aux inédits et aux traductions de Carl Menger).

La rencontre des doctorants en l'absence de la direction du laboratoire a donné une impression d'unité et de solidarité. Nombreux ont été ceux qui ont pris la parole en réponse aux questions ou sollicitations du comité. Manifestement, ces jeunes gens sont conscients d'une dynamique de groupe et d'un confort de travail qui se manifestent dans des séminaires communs et qui sont soutenus et financièrement portés par la direction de l'unité.

La rencontre des 4 ingénieurs techniciens et administratifs a confirmé la bonne atmosphère de travail que la direction a su créer au laboratoire.

Les travaux autour de l'ANR « Gödel » et l'axe 3 sont les points forts de l'unité (le CEPERC a la charge de l'édition de la Revue de Philosophie Economique).

Le laboratoire met en place une procédure de sélection interne pour présenter des candidats pour des contrats doctoraux au sein de l'Université. L'école doctorale finance les déplacements des doctorants à hauteur 250€, le laboratoire veillant à l'insertion des jeunes chercheurs dans les réseaux de la recherche, en les sollicitant pour intervenir dans des colloques ou en finançant des événements (journées d'étude, colloques) qu'ils organisent ou co-organisent.

- **Points à améliorer et risques :**

Il est clairement apparu que la retraite de trois chercheurs extrêmement actifs, laisse un vide qui n'est pas encore totalement compensé par les nouveaux recrutements.

L'entretien individuel du comité avec un enseignant-chercheur, à sa demande, a été l'occasion d'évoquer les problèmes nouveaux posés par l'autonomie des universités dans le cas de demandes par des enseignants-chercheurs de changement d'UR en cours de quadriennal. Les Universités sont enclines aujourd'hui à demander compensation aux UR d'accueil pour la perte de potentiel recherche entraînée par le départ d'un enseignant-chercheur - ce qui revient de fait à empêcher le départ de l'enseignant-chercheur, et est source d'incompréhension.

La cohésion entre les axes 1 et 2 d'une part et l'axe 3, d'autre part, n'est pas très forte. En fait, si l'on considère que le programme de l'axe 1, « Logique, théorie du symbolisme, ontologie formelle », constitue une sorte d'« organon », comme indiqué au début du Bilan, et, en outre, si l'on considère que la marque de la structure méthodologique réside dans l'épistémologie comparée, on ne voit pas bien la relation entre l'idée de la science ontologiquement fondée et l'ergologie.

Un problème majeur de communication persiste au niveau du Département de philosophie où quelques membres des deux unités (CEPERC et IHP) sont fermés à toute porosité mutuelle.

- **Recommandations :**

Il faut saluer et soutenir l'énergie de la nouvelle directrice pour reconstruire une synergie de groupe entre les nouveaux membres et les réticences que les « anciens » peuvent avoir par rapport aux recrutements effectués qui peuvent déterminer de nouvelles orientations.

Le comité d'experts a noté la nécessité d'un renforcement de l'unité et éventuellement d'une redéfinition des axes, surtout de l'axe « économique ». Peut-être faudrait-il créer un nouvel axe pour les recherches émergentes, en philosophie sociale/politique voire en éthique.

Une éventuelle fusion entre le CEPERC et l'« Institut d'Histoire de Philosophie », rattaché au sein du même Département, a besoin de maturation. Dans le cas contraire, on risquerait de sacrifier des compétences scientifiques existantes. Le comité d'experts recommande cependant de chercher un renforcement des activités par un renforcement des personnels et d'entreprendre une démarche explicite de coopération avec l'IHP.

L'une des ingénieurs a parlé très librement de ces recherches, ses directions de mémoires et de ses responsabilités qu'elle remplit pour l'axe « ergologie » tout en étant IATOS IE (et non IR). Le comité d'experts a pris acte de cette doléance, très certainement légitime et qui mérite d'être mentionnée dans le rapport de visite.



Pour améliorer la visibilité des productions du CEPERC et en même temps la communication entre les équipes, sa directrice envisage de créer un organe de publication électronique. On pourrait se demander si les plateformes existantes comme HAL ne pourraient pas être mieux utilisées en ce sens.

- Données de production :

(cf. http://www.aeres-evaluation.fr/IMG/pdf/Criteres_Identification_Ensgts-Chercheurs.pdf)

A1 : Nombre de producteurs parmi les chercheurs et enseignants chercheurs référencés en N1 et N2 dans la colonne projet	13
A2 : Nombre de producteurs parmi les autres personnels référencés en N3, N4 et N5 dans la colonne projet	6
A3 : Taux de producteurs de l'unité [A1/(N1+N2)]	0,87
A4 : Nombre d'HDR soutenues (cf. Formulaire 2.10 du dossier de l'unité)	5
A5 : Nombre de thèses soutenues (cf. Formulaire 2.9 du dossier de l'unité)	24



3 • Appréciations détaillées :

Intitulé de l'équipe : Logique, théorie du symbolisme, ontologie formelle

Nom du responsable : M. François CLEMENTZ

- Effectifs de l'équipe ou affectés au projet (sur la base du dossier déposé à l'AERES) :

	Dans le bilan	Dans le projet
N1 : Nombre d'enseignants-chercheurs (cf. Formulaire 2.1 du dossier de l'unité)	5	6
N2 : Nombre de chercheurs des EPST ou EPIC (cf. Formulaire 2.3 du dossier de l'unité)	1	1
N3 : Nombre d'autres enseignants-chercheurs et chercheurs y compris chercheurs post-doctorants (cf. Formulaires 2.2, 2.4 et 2.7 du dossier de l'unité)	5	4
N4 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs titulaires (cf. Formulaire 2.5 du dossier de l'unité)		
N5 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs non titulaires (cf. Formulaire 2.6 du dossier de l'unité)		
N6 : Nombre de doctorants (cf. Formulaire 2.8 du dossier de l'unité)	10	
N7 : Nombre de personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	6	6

- Appréciation sur la qualité scientifique et la production :

Cet axe est sous-divisé en trois sous-axes : Logique des concepts et l'héritage frégeo-russellien (1), Métaphysique de la connaissance et ontologie formelle (2), Théorie du symbolisme, épistémologie et ontologie de l'expérience esthétique (3).

Il prend appui sur les travaux des « anciens » qui ont marqué l'épistémologie et la philosophie françaises (essentiellement J. Vuillemin et G.-G. Granger) avec la plus grande ouverture sur la philosophie et l'ontologie anglo-saxonnes. Ce point constitue une originalité rarement réalisée en France.

Le nombre d'activité en place est sans doute un peu faible faute de force en enseignants chercheurs. L'équipe a 3 colloques internationaux à son actif et 3 colloques co-organisés, 1 publication de rang A.

Les travaux qui se regroupent dans cet axe, sont de grande valeur et d'une pertinence assurée dans le champ de la philosophie internationale. On note des travaux importants : un volume « companion » à la traduction de J.-B. Rauzy de La Structure de l'apparence de N. Goodman ; Les êtres sociaux (Livet et Nef) ; une journée d'études (2006) sur Sellars-Brandom.



Le projet ANR sur Gödel possède une audience internationale.

Les sous-axe (1) et (2) se recoupent partiellement.

- **Appréciation sur le rayonnement, l'attractivité, et l'intégration de l'équipe de recherche dans son environnement :**

Au rayonnement de l'unité contribue l'obtention d'un projet ANR « Gödel : de la logique à la cosmologie », commun à l'axe 2. Ce projet envisage une édition de cahiers inédits de Gödel et se propose une analyse de ce que Gödel appelle le paradoxe des concepts. Dans cet axe se font également des recherches sur Frege, Carnap et Russell qui trouvent un écho international : en 2011/2012, un membre de l'unité sera le titulaire d'un « Russell Visiting Professorship » à Hamilton Ontario, Un autre membre a été lauréat de la Fondation Humboldt.

- **Appréciation sur le projet :**

Le recrutement d'un CDD de langue allemande, ainsi que l'ancrage international du projet favorise sa faisabilité.

- **Conclusion :**

- **Avis global sur l'équipe :**

Il s'agit d'un axe dynamique. Comme axe fédérateur (son objectif est de fournir une grille de lecture commune aux autres axes), il pourrait jouer un rôle de dynamiseur à condition de se renforcer.

- **Points forts et opportunités :**

La force de cet axe tient surtout au contrat ANR « Gödel ».

- **Points à améliorer et risques :**

Le dynamisme de cet axe peut être réel, mais il est pour le moment un peu en dessous de la norme. Il repose sur des personnalités connues, mais dont certaines sont parties en retraite.

- **Recommandations :**

L'axe trouverait son intérêt dans une mise en place plus institutionnalisée de ses relations avec l'IHP avec lequel il collabore de fait (même si c'est à travers des collaborations individuelles) et à développer davantage ses rapports avec d'autres unités en France sur des bases claires. Le projet ANR Gödel doit pouvoir apporter beaucoup si l'activité se développe davantage, en particulier avec les logiciens et les historiens de la logique et même de la philosophie des sciences.

Certains travaux de cet axe doivent à terme se recouper avec des thèmes du sous-axe 2 (philosophie de la physique ; la question du temps).



Intitulé de l'équipe : Histoire et Philosophie des Mathématiques, de la physique, de la biologie

Nom du responsable : M. Philippe ABGRALL

- Effectifs de l'équipe ou affectés au projet (sur la base du dossier déposé à l'AERES) :

	Dans le bilan	Dans le projet
N1 : Nombre d'enseignants-chercheurs (cf. Formulaire 2.1 du dossier de l'unité)	2	5
N2 : Nombre de chercheurs des EPST ou EPIC (cf. Formulaire 2.3 du dossier de l'unité)	2	2
N3 : Nombre d'autres enseignants-chercheurs et chercheurs y compris chercheurs post-doctorants (cf. Formulaires 2.2, 2.4 et 2.7 du dossier de l'unité)	4	4
N4 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs titulaires (cf. Formulaire 2.5 du dossier de l'unité)		
N5 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs non titulaires (cf. Formulaire 2.6 du dossier de l'unité)		
N6 : Nombre de doctorants (cf. Formulaire 2.8 du dossier de l'unité)	1	
N7 : Nombre de personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	1	3

- Appréciation sur la qualité scientifique et la production :

La thématique portant sur les mathématiques et la mesure expérimentale en physique chez Poincaré, Helmholtz et Weyl, fut renforcée par l'arrivée d'un MCF spécialiste de Poincaré. Pour la thématique « sciences et société » un projet « blanc » ANR fut soumis en 2010. En général, la pertinence et l'originalité des travaux est garantie.

L'impact des activités n'est pas très grand : 1 colloque international et 1 colloque national ; bien que le rapport ne mentionne aucune publication de rang A, la liste de publications contient au moins 2 (Synthese, Philosophy of Science).

- Appréciation sur le rayonnement, l'attractivité, et l'intégration de l'équipe de recherche dans son environnement :

Il existe un PICS sur les échanges scientifiques en Méditerranée.

- Appréciation sur le projet :

Les travaux sur Gödel et sur l'histoire des mathématiques et de la physique sont au cœur des travaux du CEPERC, tandis que les recherches sur la biologie sont plutôt périphériques. L'articulation avec la thématique « l'unité des sciences, sciences et société » est un atout mais reste encore trop « superposée ».



- Conclusion :

- Avis global sur l'équipe :

La pertinence des sujets ne correspond pas encore à l'impact que cette équipe pourrait avoir. Dynamique parfois excellente mais inégale. Les chercheurs CNRS ont fait un effort qui ne se montrera que dans les publications à paraître.

- Points forts et opportunités :

La plupart des enseignants-chercheurs et chercheurs ont une double formation scientifique et « humaniste ». La thématique la plus prometteuse se trouve probablement dans des recherches originales sur les interactions complexes entre science et valeurs et sur le sujet de la gouvernance de la science.

- Points à améliorer et risques :

Le sujet de « l'unité des sciences » pourrait justifier le versant « science et société » intégré dans l'axe, mais la visibilité n'est pas idéale.

- Recommandations :

Cet axe devrait systématiser ses relations avec les équipes en France et à l'étranger qui travaillent sur ces thèmes. Histoire des maths, de la physique (Weyl SPHERE, HENRI POINCARÉ)



Intitulé de l'équipe : Philosophie de l'Economie et des sciences sociales et Ergologie

Nom du responsable : NN

- Effectifs de l'équipe ou affectés au projet (sur la base du dossier déposé à l'AERES) :

	Dans le bilan	Dans le projet
N1 : Nombre d'enseignants-chercheurs (cf. Formulaire 2.1 du dossier de l'unité)	5	4
N2 : Nombre de chercheurs des EPST ou EPIC (cf. Formulaire 2.3 du dossier de l'unité)	1	1
N3 : Nombre d'autres enseignants-chercheurs et chercheurs y compris chercheurs post-doctorants (cf. Formulaires 2.2, 2.4 et 2.7 du dossier de l'unité)	4	5
N4 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs titulaires (cf. Formulaire 2.5 du dossier de l'unité)	1	1
N5 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs non titulaires (cf. Formulaire 2.6 du dossier de l'unité)		
N6 : Nombre de doctorants (cf. Formulaire 2.8 du dossier de l'unité)	12	
N7 : Nombre de personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	6	7

- Appréciation sur la qualité scientifique et la production :

Comme son nom l'indique, cet axe se compose de deux pôles, dont l'un est dominé par la philosophie économique, une tradition qui fut défendue au CEPERC par un membre de l'unité dont le successeur n'a pas encore eu l'occasion de s'impliquer dans l'équipe. Y travaille également un chercheur internationalement reconnu pour ses recherches sur le fondateur de la pensée économique autrichienne, Carl Menger.

L'originalité des recherches menées dans le sous-axe « ergologie » tient à la fois à la posture de réflexion critique et à l'ancrage dans les lieux concrets de réalisation des activités humaines que sont les situations de travail. Cette double dimension de recherche et d'action conduit les chercheurs et enseignants chercheurs à nouer des relations fortes avec les acteurs sociaux et industriels qui les entourent tant aux plans des réponses scientifiques et critiques aux questions de société qu'au plan de la formation professionnelle de niveau Master

Le bilan indique l'organisation de 6 colloques internationaux dont 3 co-organisés, la conduite d'une école thématique et d'un séminaire international.

- Appréciation sur le rayonnement, l'attractivité, et l'intégration de l'équipe de recherche dans son environnement :

La production scientifique est très internationale quant au sous-axe « économie » ; dans le sous-axe « Ergologie », elle est diversifiée quant à aux publics visés : francophones, lusophones, italophones et anglophones. La création de la revue *Ergologia* constitue un atout dans la diffusion des travaux dans cet axe.



La création d'un réseau international Ergologie - Travail - Développement, le projet éditorial « Savoirs croisés » et la participation au comité d'édition des œuvres complètes de G. Canguilhem témoignent de la volonté de fédération des travaux de recherches, d'une part, et de l'attention accordée à la visibilité et au rayonnement de la perspective développée. Les contractualisations de formation des doctorants de type CIFRE témoignent de la bonne insertion de la perspective d'ergologie auprès des acteurs du monde économique et industriel. Enfin, les relations étroites construites avec les cabinets de consultants de la région donnent lieu à des constructions originales qui sont à même de renforcer durablement la visibilité et l'attractivité des travaux réalisés (projet collaboratif d'édition avec un cabinet de consultants).

- **Appréciation sur le projet :**

Pour la thématique « économique », l'ouverture au-delà des recherches (reconnues au niveau international) sur Menger s'effectue avec succès au niveau de l'économie comportementale. Une ouverture dynamique se manifeste également dans l'autre versant de l'axe par des recherches pragmatiques en sciences sociales.

- **Conclusion :**

- **Avis global sur l'équipe :**

Dynamique et productions excellentes dans les deux orientations de l'axe qui possèdent des atouts complémentaires ; la cohésion de l'ensemble n'est pas évidente.

- **Points forts et opportunités :**

La spécificité de l'axe 3 se montre dans l'adoption d'une méthodologie pragmatique en sciences sociales, dans la communication active et dans l'insertion efficace dans le tissu local.

- **Points à améliorer et risques :**

On pourrait s'attendre à ce que l'implication de la composante « ergologie » dans les programmes internationaux soit encore plus visible dans des publications internationales.

- **Recommandations :**

Une ouverture à « science et société » (peut-être même à la métaéthique) et une implication réelle de tous les enseignants-chercheurs dans cet axe pourrait bien provoquer une nouvelle dynamique de laquelle profiterait toute l'unité.

Afin d'améliorer encore la visibilité et l'attractivité des travaux réalisés dans le sous-axe « Ergologie », un renforcement des publications dans des revues anglo-saxonnes pourrait être envisagé.



Intitulé UR / équipe	C1	C2	C3	C4	Note globale
CEPERC- Centre d'Epistémologie et d'Ergologie Comparatives	A	A	A+	A	A

C1 Qualité scientifique et production

C2 Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement

C3 Gouvernance et vie du laboratoire

C4 Stratégie et projet scientifique

Statistiques de notes globales par domaines scientifiques (État au 06/05/2011)

Sciences Humaines et Sociales

Note globale	SHS1	SHS2	SHS3	SHS4	SHS5	SHS6	Total
A+	2	8	2	11	5	6	34
A	12	33	12	13	32	18	120
B	11	37	6	22	19	5	100
C	8	4	2	6	1		21
Non noté	1						1
Total	34	82	22	52	57	29	276
A+	5,9%	9,8%	9,1%	21,2%	8,8%	20,7%	12,3%
A	35,3%	40,2%	54,5%	25,0%	56,1%	62,1%	43,5%
B	32,4%	45,1%	27,3%	42,3%	33,3%	17,2%	36,2%
C	23,5%	4,9%	9,1%	11,5%	1,8%		7,6%
Non noté	2,9%						0,4%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Intitulés des domaines scientifiques

Sciences Humaines et Sociales

SHS1 Marchés et organisations

SHS2 Normes, institutions et comportements sociaux

SHS3 Espace, environnement et sociétés

SHS4 Esprit humain, langage, éducation

SHS5 Langues, textes, arts et cultures

SHS6 Mondes anciens et contemporains



Marseille le 22 Mars 2011

Objet : réponse du directeur de l'Unité CEPERC UMR 6059 au rapport AERES

La directrice de l'unité tient à remercier le Comité de visite, son Président et le Délégué scientifique de l'AERES pour l'attention qu'ils ont porté à l'Unité, son personnel et ses travaux. Nous sommes satisfaits des conditions dans lesquelles le processus d'évaluation s'est déroulé.

Du point de vue de la direction de l'Unité, il n'y aurait que trois précisions à apporter au rapport.

1°) L'organisation de l'UMR. Nous ne sommes pas organisés en équipes mais en axes-projets. Ce qui implique de multiples chevauchements, un peu délicats à déchiffrer, entre les axes. En particulier, l'ANR Gödel est essentiellement rattachée à l'un des sous-axes de l'axe 1 (l'héritage frégeo-russellien) et à l'un des sous-axes de l'axe 2 (histoire et philosophie des mathématiques et de la physique). Les publications et les activités des chercheurs sont donc réparties d'une manière peut-être un peu artificielle selon les thématiques auxquelles elles se rapportent. Ce qui explique que les publications de rang A des chercheurs de l'axe 2 puissent être portées au compte de l'axe 1 à cause de leurs thématiques (Cf. bas de la p.11 du rapport AERES). Les données à prendre en compte pour les publications sont donc globales. On rappelle en particulier les 26 publications dans des revues internationales avec comité de lecture répertoriées par l'ANR (ACL) dont 9 de rang A et 15 de rang B.

2°) Ces axes-projets ont permis de développer le travail collectif de l'Unité et surtout d'ébaucher, puis d'établir, des liens solides entre les différents chercheurs et EC. Le rapport mentionne (p.6) un défaut de cohésion entre les axes. Beaucoup reste à faire, mais il ne faut pas négliger l'existant. Prenons l'exemple de l'hétérogénéité de l'axe 1 et du sous-axe Ergologie de l'axe 3, qui est le cas le plus défavorable que l'on puisse envisager. Rappelons d'abord que le sous-axe Ergologie est engagé dans la publication des œuvres complètes de G.Canguilhem, auteur central pour la démarche ergologique et pour l'épistémologie. L'axe 1, dans la tradition de Granger et de Vuillemin, s'interroge sur les questions de la nature, de la valeur et de la spécificité de l'activité scientifique et philosophique. L'originalité des perspectives ouvertes par ces derniers auteurs ne peut être complètement comprise sans une connaissance précise des positions de Canguilhem. Il y a donc des convergences réelles, pratiques comme théoriques, entre les recherches de ces deux composantes de l'Unité.

3°) Aucun des membres de l'Unité n'est hostile à une collaboration avec l'IHP. Par contre, il va de soi que personne ne souhaite une unification de façade ou une simple





juxtaposition administrative de l'existant. Il existe des convergences thématiques avec l'IHP. Mentionnons, pour l'axe 2, l'influence de Leibniz sur la pensée scientifique du 20^e siècle, l'influence de l'idéalisme allemand sur les œuvres de Gödel et de Weyl, et plus généralement, les rapports de l'histoire de la philosophie et de celles des mathématiques et de la physique. Mentionnons encore, pour l'axe 1, le débat contemporain en métaphysique et ontologie formelle.

De telles convergences thématiques peuvent et doivent donner lieu à une rencontre véritable des méthodes et des approches philosophiques dans le respect des identités respectives. Cela implique que la plus grande visibilité des philosophes dans la nouvelle AMU ne peut être le résultat d'un décret ou d'un oukase, mais d'une volonté clairement exprimée par chacun. Le CEPERC, pour sa part, par la nature de ses recherches, est demandeur de collaborations de qualité en histoire de la philosophie ancienne, moderne et contemporaine. Il est également disposé, dans le cadre de la réorganisation des axes-projets, souhaitée par l'AERES, à réfléchir avec l'IHP à une redistribution des thématiques de chaque axe qui laisserait une plus grande place à l'histoire de la philosophie. A cet égard, nous devons signaler que le CEPERC avait demandé, dans cette perspective d'une ouverture de ses travaux vers l'histoire de la philosophie, le renouvellement d'un poste d'EC (rattaché au CEPERC) avec un profil recherche en « science, éthique et société » et un profil enseignement en histoire de la philosophie du 17^e et 18^e afin que la problématique du progrès de la science intègre le débat de la philosophie classique et des Lumières. C'est avec la plus grande satisfaction que nous constatons que l'AERES nous incite à suivre une telle voie, en souhaitant une plus grande visibilité pour ces thématiques (cf p.12 du rapport AERES).

Gabriella Crocco
Directrice du CEPERC





Volet Général « CEPERC »

Référence : [S2UR120001601 - CEPERC- Centre d'Epistémologie et d'Ergologie Comparatives - 0131842G](#)

Préambule : Observation d'Aix-Marseille Université

Rédacteur : Vice Président du Conseil Scientifique de l'Université de Provence, Pr Denis Bertin

Page 6 : Concernant le thème : Points à améliorer et risques

Le comité écrit «L'entretien individuel du comité avec un enseignant-chercheur, à sa demande, a été l'occasion d'évoquer les problèmes nouveaux posés par l'autonomie des universités dans le cas de demandes par des enseignants-chercheurs de changement d'UR en cours de quadriennal. Les Universités sont enclines aujourd'hui à demander compensation aux UR d'accueil pour la perte de potentiel recherche entraînée par le départ d'un enseignant-chercheur – ce qui revient de fait à empêcher le départ de l'enseignant-chercheur, et est source d'incompréhension »

Ce paragraphe ne décrit que partiellement la problématique. En effet, la mobilité des Enseignant-chercheurs est un point important, notamment pour que les enseignant-chercheurs puissent exercer leur métier : à savoir enseigner et faire de la recherche. Dans ce contexte, l'Université de Provence a expliqué au comité de visite AERES du Laboratoire CEPERC ce que notre CA avait voté comme principe général sur ce thème. Dans les cas où une demande de mobilité est exprimée, l'établissement étudie la demande au regard de plusieurs critères : l'enseignant-chercheur a-t-il les conditions pour mener ses recherches au sein de l'établissement, idem pour l'enseignement. Si effectivement, il n'y a pas d'argument scientifique (recherche et formation), le principe général de l'université est que l'établissement qui souhaite accueillir l'enseignant-chercheur (sur sa demande) verse une compensation financière pour la perte du potentiel recherche et/ou formation.

Pour le Président de l'Université de Provence
Le Vice-Président du Conseil Scientifique


Denis BERTIN

